

FORMULAIRE DE DON IFI (IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIERE)

A compter du 1er janvier 2018, l'Impôt de Solidarité sur la Fortune, ISF, est supprimé et remplacé par l'Impôt sur la Fortune Immobilière, IFI.

Le Centre Léon Bérard est éligible au nouveau dispositif "IFI-Don" de la Loi de Finances 2018, permettant de déduire 75% du montant du don, dans la limite de 50 000€.

De la part de :

Nom/Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Je soutiens le Centre Léon Bérard dans ses missions de recherche contre le cancer à hauteur de :

1 000 € 2 500 € 5 000 € Autre :€

Par :

CHEQUE à l'ordre du Centre Léon Bérard

CARTE BLEUE sur notre formulaire de don sécurisé

<https://soutenir.centreleonberard.fr/b/mon-don>

VIREMENT : contacter Cécile Hérant au 04 78 78 26 05

Votre don sera affecté aux activités de recherche menées au Centre Léon Bérard. Sauf indication contraire de votre part, une lettre d'information du Centre vous sera envoyée deux à trois fois par an pour vous informer des avancées de la recherche.

Un reçu vous sera adressé à réception de votre don.

FAIT A LE.....

Document à renvoyer au :

Centre Léon Bérard- Service Relations donateurs-28 rue Laennec-69373 LYON CEDEX 08
Contact : Cécile HERANT – Tel : +33 (0)4 78 78 26 05 – cecile.herant@lyon.unicancer.fr